

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 – 05 - 12

Séance du 29 mai 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 24

Représentés : 6

Absents excusés : 3

L'an deux mille dix-huit, le vingt neuf mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE Messieurs BAGNO, FERRARA, JOANNON.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE,
LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TOCHE
SOULÉ, TROGNO, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

Etaient représentés :

**AFFECTATION
DES RESULTATS**

Adjoints : Messieurs Frédéric HERBAUT (procuration à Monsieur
Louis FERRARA), Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à
Monsieur Antoine BAGNO).

EXERCICE 2017

COMMUNE

Conseillers Municipaux : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration
à Madame Andrée SAMAT), Sabine GIACALONE (procuration à
Madame Lydie TOCHE SOULÉ), Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Madame Christine ORSINI),
Monsieur Alain PATOUILLARD (procuration à Monsieur
Dominique OLIVIER)

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Madame Stéphanie LEITE, Messieurs
Jean-Luc BERNARD et Claude GIULIANO

<<<<>>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20180529-DEL20180512-DE
Date de télétransmission : 31/05/2018
Date de réception préfecture : 31/05/2018

Vu l'Instruction Comptable M 14 à laquelle sont soumises les Communes,

Vu le Budget de la Commune, exercice 2018,

Vu la consultation de la Commission des Finances en sa séance du 16 mai 2018,

Après avoir entendu le Compte Administratif- exercice 2017- en la présente séance,

Statuant sur l'affectation du résultat dégagé au Compte Administratif de l'exercice 2017,

Constatant que le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de 7 275 886,97 €,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Résultat de la section de fonctionnement	7 275 886,97
Affectation	
Section de Fonctionnement	
002 Résultat de fonctionnement reporté	3 401 094,10
Section d'Investissement	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	3 874 792,87

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte par :
26 Voix POUR

4 ABSTENTIONS

(Madame Elisabeth LALESART)

(Madame Béatrice AIELLO)

(Messieurs Dominique OLIVIER, Alain PATOUILLARD (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

L'affectation du résultat de la section de fonctionnement - Commune – exercice 2017 - ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20180529-DEL20180512-DE
Date de télétransmission : 31/05/2018
Date de réception préfecture : 31/05/2018